

PROCÈS-VERBAL DU 15 OCTOBRE 2018

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 15 octobre 2018 à 18 h 00 à laquelle est présent le maire, **M. RICHARD CARON**, et les membres du conseil municipal suivants : **M^{ME} VALÉRIE BOURGOIN, MM. ANDRÉ CARON, GILLES BEAULIEU ET PHILIPPE MORNEAU-HARDY** formant quorum sous la présidence du maire.

Absence : M^{me} Gabrielle Filteau-Chiba

2018-10-156

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoin

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit ouverte à 18 h 00 et que l'ordre du jour tel que lu soit accepté.

Tous les membres du conseil municipal ont reçu un avis de convocation le 12 octobre 2018.

2018-10-157

ACCEPTATION DU SOUMISSIONNAIRE POUR L'ACHAT DE PNEUS POUR LE CAMION DE VOIRIE

M. André Caron, conseiller au siège numéro 2 se retire de la discussion.

Deux (2) soumissions reçues :

Pneus F.M. Inc. : 639,10 \$ (taxes comprises)

Pneus Marcel : 711,00 \$ (taxes comprises)

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la soumission de Pneus FM Inc. soit acceptée au montant de 639,10 \$ taxes comprises. Étant le plus bas soumissionnaire.

2018-10-158

ACCEPTATION DU SOUMISSIONNAIRE POUR L'ACHAT D'UN ENSEMBLE DE PEIGNES AU CARBURE POUR LA GRATTE QUE LA MUNICIPALITÉ POSSÈDE

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Garage N. Thiboutot Inc. pour l'achat d'un ensemble de peignes avec pointes remplaçables pour gratte Will-Be que la Municipalité possède au montant de 2 600 \$ plus taxes.

2018-10-159

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoin

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le personnel électoral soit rémunéré selon le tableau « Avis relatif à l'indexation du tarif de rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux établie pour l'exercice financier 2018 » Avis paru dans la Gazette Officielle du Québec, 13 janvier 2018 et erratum dans la Gazette Officielle du Québec, 3 février 2018 et publié par le service des scrutins municipaux et scolaires – DGEQ, le 27 février 2018.

2018-10-160

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu la levée de l'assemblée à 18 h 08.

Richard Caron, maire

Roxanne Morin,
Secrétaire-trésorière adjointe